

COMMISSION THEMATIQUE FRANCAISE 2018

PARIS - 20 JANVIER 2018

Présents : MMes : Boudon, Forestier, Hamon, Lachuer, Serre.

MM : Desarménien, Jimenez, Abram, Albe, Andrivon, Aulagnier, Auriau, Delmon, Duranceau, Hecquet, Hugot , Israël, Jacquinot, Lamay, Leprest, Lherbier, Matry, Orani, Pellissier, Prouteau, Riera, Riobe, Roussel, Sevin, Troboe, Vantillard.

Excusés : MMes : Collet Colette, Darlet, Denis, Fontaine, Iaggi, Jeudy, Mabileau, Morice, Reviglio, Rosello, Rouch.

MM : Bergeret, Bonnin, Chochois, Delavis, Dubar, Frick, Gibot, Gross, Guillentz, Kubler, Loedec, Melot, Menchon, Nadal, Pedrero, Pleinfossé, Quintana, Rothenburg, Santraine, Vuillebard,

O-O-O-O-O

Le président Bernard Jimenez ouvre la séance à 9 h 30 et salue les présents en leur présentant ses meilleurs vœux.

Il remercie de leur présence le président fédéral Claude Desarménien et nos deux conférenciers du jour, Bertrand Sinais et Manuel Riera. Il remercie également les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de la réunion et précise le déroulement de la journée. Il évoque l'idée de n'organiser la réunion de la Commission Thématique Française que tous les deux ans afin de conserver la densité de nos réunions. Il sollicite l'avis des participants qui, unanimement, souhaitent le maintien de la réunion annuelle. Le président salue l'effort de l'AFPT qui a généré une réédition de l'ouvrage de Robert Migoux et insiste sur le succès obtenu par ce nouvel ouvrage qui doit être largement diffusé dans les régions. Le président sollicite l'avis de l'assistance pour la façon d'améliorer le contenu de nos réunions. L'idée de présenter tout ou partie d'une collection pour confronter les manières de jugement sera mise à l'ordre du jour et approfondie.

Intervention du président fédéral Claude Desarménien.

Le président fédéral nous dit tout son plaisir à assister à la réunion de notre commission et nous présente ses vœux. Il souligne l'importance, à ses yeux, de telles commissions qui sont de plus en plus organisées dans d'autres classes de la philatélie. Il suggère que les conclusions et les documents étudiés fassent l'objet de publications synthétiques destinées à préciser leurs conditions d'utilisation sous formes variées, notamment CD ou clé USB, question qui fera l'objet d'une réflexion au sein de la CTF. Le président Desarménien insiste sur les deux manifestations phares de l'année : « PhilaFrance 2018 » à Paris en juin et « Timbres Passion », exposition « jeunesse » à Périgueux en octobre couplée à deux expositions « adulte » de Maximaphilie et de Classe Ouverte.

Nouvelles internationales.

La Commission Thématique Internationale revoit les règlements mais il n'y a rien de précis à l'heure actuelle.

Au niveau international, et quel que soit le coût des cadres, le nombre de compétiteurs est sans cesse croissant toutes classes confondues.

On remarque que de plus en plus de compétiteurs tournent vers la Classe Ouverte au détriment de la Thématique. Une porte a été ouverte et, à l'heure actuelle, la Classe Ouverte est devenue une classe à part entière qui est reconnue au niveau international. Une commission « Classe Ouverte » s'est

réunie, au niveau de la FFAP, fin novembre et son compte-rendu sera publié sous peu et ses conclusions appliquées après « Timbres Passion » de Périgueux. Les modifications portent surtout sur l'équilibre de la partie philatélique et de la partie non philatélique des présentations.

Il est prévu d'instituer un corps de jurés « Classe Ouverte » qui pourrait provenir d'horizons divers mais axés sur « l'ouverture d'esprit » et sur un choix judicieux des jurés et notamment du juré « extra philatélique ». Bernard Jimenez explique qu'au niveau international l'aspect artistique ne revêt pas une importance aussi importante qu'en France, ce que le président Desarménien regrette puisqu'en international, pour une même présentation, certains jurés la qualifient de « très bien » alors que d'autres ne la trouvent « pas bien ». Il faut remarquer également, tant au niveau international que national, l'émergence de documents, postaux ou extra-philatéliques, extraordinaires

Il semble également indispensable de présenter, sur le site de la FFAP, des collections de Classe Ouverte qui donneront des idées et feront la promotion de la classe.

Questions annexes.

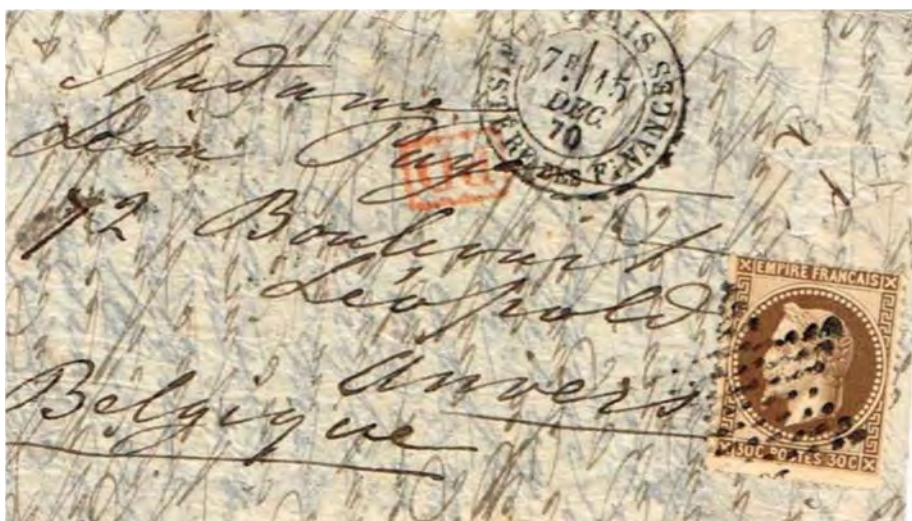
Jean François Duranceau insiste sur la nécessité de faire parvenir des articles « thématique » et « classe ouverte » pour la Philatélie Française, point sur lequel insiste aussi notre président fédéral.

Est également évoqué le problème récurrent des différents formats possibles des feuilles d'exposition dont le sujet a été abordé par la FIP et, corollairement, celui des pochettes plastique de protection obligatoires en exposition : La Société CHARLOIS – Chemin de Caylou – 81120 Réalmont (Tel : 05 63 45 50 70 - Fax : 05 63 55 6132 - Mail : ets.charlois@wanadoo.fr) peut fournir ces pochettes plastique sur commande, à la taille désirée par chacun.

Documents présentés à l'étude de la commission.

- **D'abord les documents français, sur lesquels nous pouvons donner un avis.**

° Les ballons montés : Sont présentés deux ballons montés : Le « Lavoisier » (ballon n°47), parti de la rue du Pont Neuf et arrivé à Issoudun, et le ballon « Parmentier »(ballon n°43) que l'on pourrait voir dans une présentation sur la pomme de terre. Ce sont des documents qui ont « un certain poids philatélique » mais qui nécessitent d'être soigneusement expliqués, ce qui oblige à faire une recherche bibliographique et à aller « un peu plus loin ». Est évoqué le ballon qui a permis à Gambetta de quitter Paris assiégé pour illustrer un point d'histoire (*NDLR* : « L'Armand Barbes » - *ballon n°6*). Ceci semble ouvrir la porte à des extensions sans limite bien que cela prouve des recherches poussées et des connaissances historiques évidentes. En définitive, la présentation de ballons montés utilisés avec justification précise est acceptable du moment qu'il n'y en a pas un nombre abusif.



No 1226-A bis
(J. U. 321545)

MOIS DE mai 04

BUREAU ARLES/RHONE BULLETIN DE PAYE

Nom et prénom : Aglyon

Grade :

INDEMNITES SOUMISES A LA SECURITE SOCIALE.	SALAIRE MENSUEL	5	1963
	Résidence complém. rém.	6	969
	Supplément familial	7	
	Prestations forfaitaires de maladie	12	
	Montant soumis à la Sécurité Sociale	13	2128
	Cotisations de Sécurité Sociale	14	187
	MONTANT NET	15	2001
INDEMNITES NON SOUMISES A LA SECURITE SOCIALE.	Bicyclette	19	2001
	Chaussures	20	
	Prestations familiales	23	
	Allocation logement	24	
	SOMME A MANDATER (A)	25	2001

RETENUES				TOTAL DES RETENUES (B)
MUTUELLE 26	TUTÉLAIRE 27	OPPOSITIONS 28	29	
369	143			
NET A PAYER (A-B)				

● INDEMNITES PERÇUES AU COURS DU MOIS :

● SECURITE SOCIALE : Caisse de

N° d'inscription de l'employeur :

Montant total des cotisations :

° Bulletin de paye d'une personne distribuant le courrier : Est mentionné l'éventualité « à bicyclette ». Il s'agit d'un document qui n'a pas de rapport direct avec le « transport du courrier » car la Poste réalise bien des choses qui ne sont pas du transport de courrier. C'est un bon document de Classe Ouverte mais il n'est pas utilisable en Thématique.



° Tampon permettant l'impression d'un timbre à date sur les jeux olympiques : Les avis sont très partagés et s'instaure une confrontation de vues. D'aucuns pensent que l'objet est le terme final de la confection d'un TAD et d'autres pensent que l'impression sur un document est seule valable et, à cette occasion, on cite la boîte qui contient le dit TAD et

sur laquelle est visualisée l'image du TAD qu'elle contient et qui est transmise par la Poste au bureau concerné et l'on évoque l'épaisseur de l'objet qui ne permet pas de l'insérer dans les cadres d'exposition

Remarquons également que ce genre d'objet ne devrait pas se retrouver intact en des mains privées car, habituellement et en fin d'usage, cet objet est rendu inutilisable par « altération mécanique par la Poste ». En définitive cette pièce est considérée comme « très limite ».

° Vignette automobile : Pourquoi y a-t-il un TAD postal ? Peut-être pour l'utilisation privée du véhicule de service de ce facteur. Ce document n'a rien à voir avec le transport du courrier et n'est donc pas admis dans une présentation thématique.

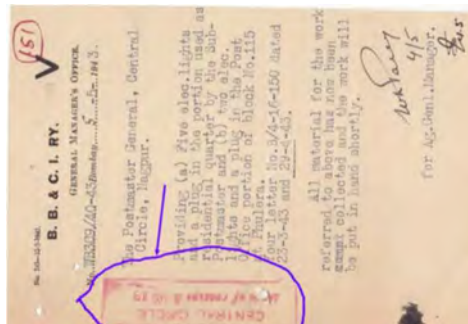


- **Puis les documents étrangers qui sont simplement présentés, sans donner d'avis.**

° Carte allemande photographique privée téléchargée sur le site de « My Postcard » et envoyée tel un entier postal. Tout le monde peut réaliser soi-même un tel document pour illustrer une partie de son thème pour lequel il ne possède aucun document. On peut penser que ce document est comparable à un pseudo-entier.



° « Bombay Baroda » document indien : Il s'agit d'un document non postal, interne à la Poste du pays.



° Document hongrois représentant une ruche. Il date de la fin de la seconde guerre mondiale. L'absence de timbre, à cette époque, est remplacée par l'apposition d'une marque. Il ne s'agit pas d'un entier postal mais le cachet représente-t-il une marque de franchise ? Il serait nécessaire d'en avoir la traduction.



° « Livret d'épargne » contenant un timbre en feuille.



° Document australien. Il s'agit d'un pack illustré contenant des timbres en rapport avec les illustrations. Ce document est comparable aux « carnets de voyage » français voire avec les « boîtes de roulettes », c'est une pochette contenant les timbre qui, par ailleurs, sont aussi vendus séparément.

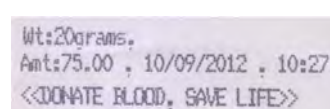
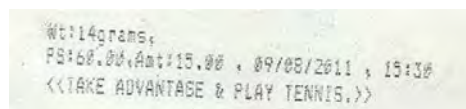


° Pack de timbres vendu par la Poste de Biélorussie.



- **Des documents indiens présentés par Jean François Duranceau.**

Plusieurs récépissés indiens avec mention publicitaire non illustrée au bas du document, jusqu'à plus ample informé on se demande pourquoi et par qui ces mentions ont été initialisées. Il est présenté 32 exemplaires de ce document avec publicités variées. On en donne ici trois exemples.



- **Documents présentés par Félix Albe.**

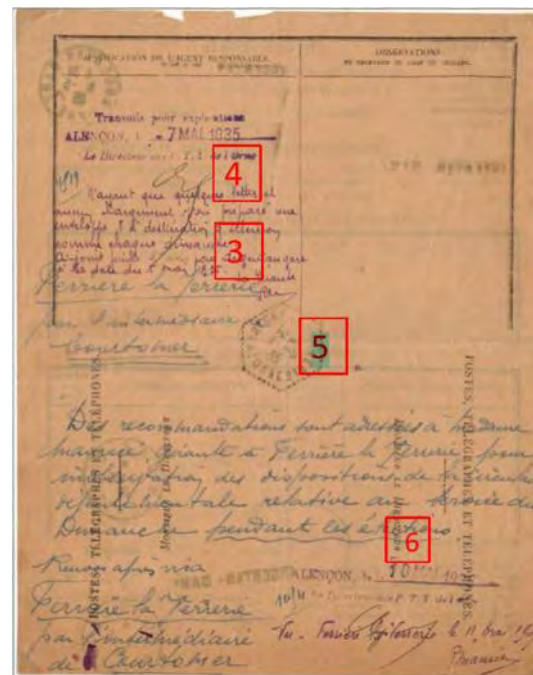
° Port payé australien qui a voyagé. Peut-on considérer ce document comme un entier postal ?



° Enveloppe « Libre réponse » française pour illustrer la coiffe de la personne représentée. Le document serait présentable s'il avait circulé, ce qui n'est pas le cas ici.



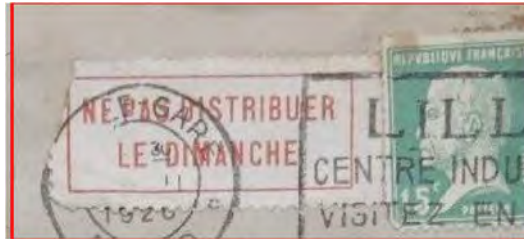
° Bordereau administratif interne de la Poste française: Il s'agit d'un procès-verbal constatant l'absence d'une gérante d'annexe rurale le dimanche 5 mai 1935. De explications lui sont demandées et elle se justifie. Il s'agit, certes, d'un document administratif mais qui, au vu des nombreux timbres à date postaux, peut être vraiment lié au transport postal du courrier.



° Lettre de Chine: Mention « La Poste est fermée le dimanche » et il faut donc revenir le lendemain pour retirer le courrier. Ce document, accompagné de la traduction des diverses mentions, est très plaisant.



- ° Lettre française avec étiquette « Ne pas distribuer le dimanche ». L'étiquette peut-elle être considérée comme « postale » ? Luc Guillard, consulté à ce sujet, pense qu'elle est de nature privée mais de plus amples renseignements seraient nécessaires.



Conférence de Manuel Riera - Les cartes de franchise militaire japonaises.

Les cartes en question ne sont pas des entiers postaux car, étant en franchise, elles ne comportent pas de valeur fiduciaire. Ce sont des documents rares et peu connus pour trois raisons :

- ° En 1945, l'empereur du Japon a donné l'ordre de détruire tous les documents militaires. Les documents qui restent ont ceux qui ont été conservés dans les familles.
- ° Les documents sont, bien sûr, écrits en japonais, avec une date absente et la présence de cachets de censure minuscules, ce qui constitue pour bien des collectionneurs un important barrage linguistique et, par là même, une identification très difficile.
- ° En troisième lieu les autorités japonaises rachètent à l'heure actuelle ces documents pour reconstituer leurs archives qui ont été détruites, ce qui engendre une montée des prix.

Les différentes périodes des conflits japonais se déroulent en Chine entre 1860 et 1937 et durant la guerre du Pacifique entre 1939 et 1945

L'exposé se divise en trois parties :

- ° Préambule sur la Poste militaire japonaise en période de guerre.
- ° Les types de documents.
- ° Les illustrations des documents.

La Poste militaire japonaise en période de guerre (1904-1905).

On y observe des documents illustrés voyageant en franchise militaire avec des timbres à date comportant les lieux de départ et d'arrivée.



- ° A l'époque de la guerre russo-japonaise (1905) les cartes sont parfois illustrées.



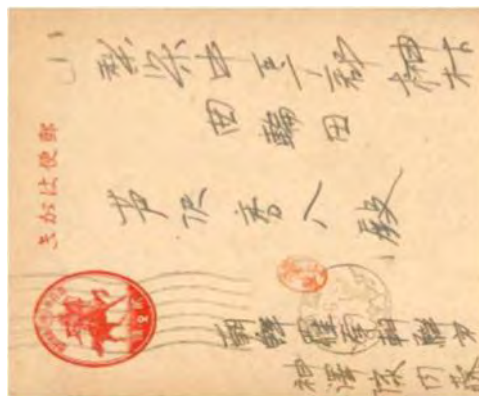
Les cachets se lisent de droite à gauche et, par exemple en 1905, 38^e année du règne de l'empereur Meiji qui débuta en 1867, il faut lire « 38-10-16 » = 16 octobre 1905 car 1867 + 38 = 1905.

° Pour la période 1935 – 1945, règne de l'empereur Hirohito qui débuta en 1925, il faut lire « 15-1-1 » = 15 janvier 1940 car 1925 + 15 = 1940.

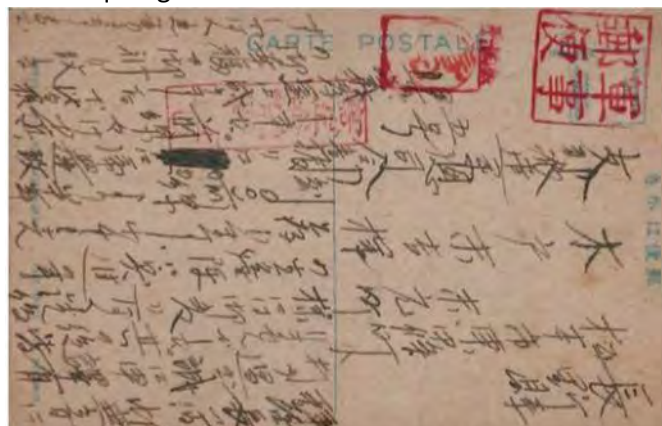


Les correspondances de la seconde guerre mondiale.

- Les entiers postaux à usage militaire montrent la statue équestre du samouraï Kusunoki Masashige aux tarifs de 1,5 ou 2 sen.



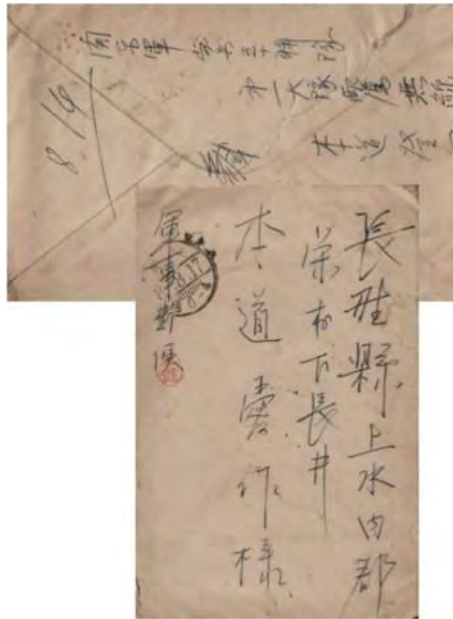
- Les cartes postales en franchise militaire, qui sont des cartes postales normales portant un cachet entouré d'un carré qui signifie « Poste militaire ».



- Les cartes FM sur lesquelles est imprimée la mention « carte postale » accompagnée de la mention « Poste militaire » et le petit cachet de censure ovale à coté du timbre à date.



- Les enveloppes fermées, qui sont réservées aux officiers et qui comportent une étoile de couleur bleue dans le cadre de l'armée de terre.

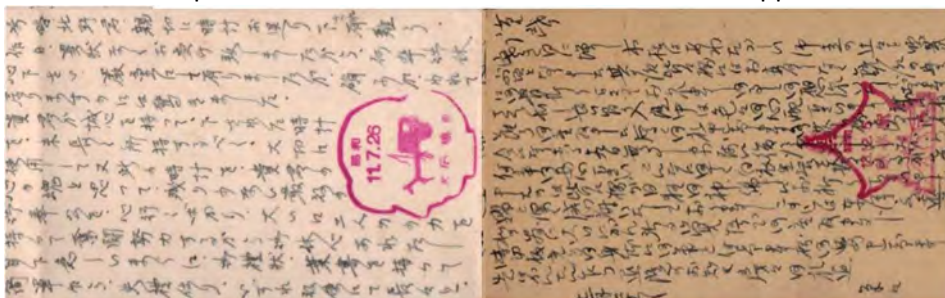


- L'impression des étoiles en rouge répond au règlement qui a institué cette couleur comme officielle. Une couleur différente est due à une pénurie d'encre. Il faut remarquer également que l'étoile peut se trouver à droite ou à gauche du document, ou de taille variable, ce qui constitue des variétés d'impression sans signification spéciale.

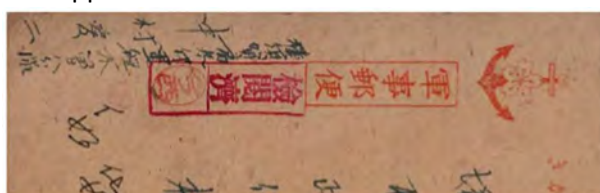


- Certaines cartes FM comportent des cachets de censure illustrés dont il est surprenant de constater qu'ils semblent apposés avant l'écriture du message étant donné que celui-ci n'empiète pas sur l'empreinte.

Dans bien des cas cependant le cachet de censure est bel et bien frappé sur le texte.



- Certaines cartes, spécifiques des unités de marine, comportent l'impression d'une ancre en plus, évidemment, de la frappe du cachet « Poste militaire » habituelle.



- Etant donné les distances importantes séparant, dans cette région, les zones de combat et la patrie, certains courriers étaient acheminés par la voie aérienne, cela justifie la marque « par avion ».



- Principalement, en ce qui concerne les cartes originaires d'Indochine, on trouve des illustrations comportant une colombe sur un casque, un cadre contient la marque de censure. On peut voir également le caque sans la colombe.



- Lorsque la carte est acheminée alors que le destinataire a changé d'adresse est collée une mince feuille de papier comportant la nouvelle adresse. Sur m'image de gauche le feuillet est en position normale alors que sur l'autre il est relevé, ce qui découvre l'intégralité du message et des cachets



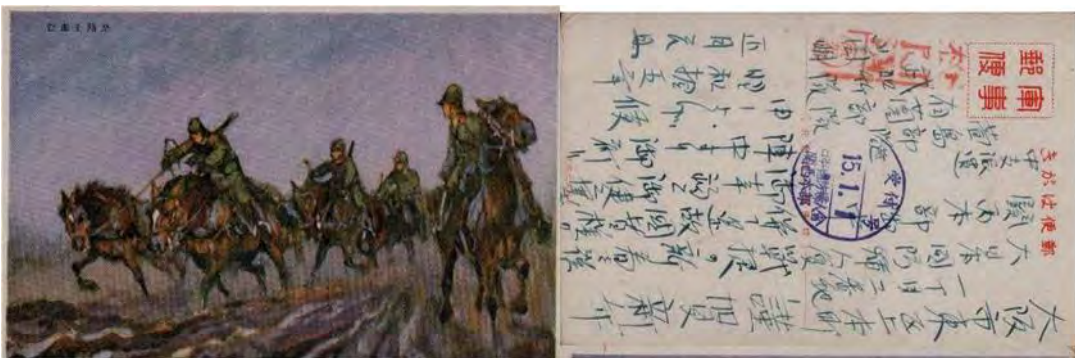
- Des lettres spécifiques, comportant trois ou quatre volets, étaient réservées aux officiers. Elles peuvent être monochromes ou richement illustrées et comporter, parfois, des figures fantaisie.



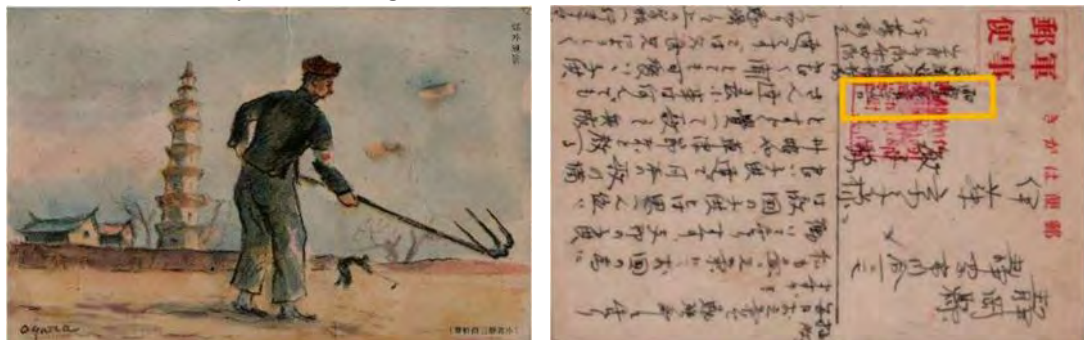
Les illustrations des cartes FM de la période 1931 – 1945.

Elles sont extrêmement nombreuses et variées et il est possible de les classer en cinq types pour chacun desquels nous visualiserons un exemplaire en sachant qu'il en existe un grand nombre. Ce sont, dans la majorité des cas, des reproductions de tableaux.

- Les actions militaires comme l'assaut.



- Les travaux des champs tel le binage.



- Les représentations d'animaux, exemple l'âne.



- Les modes de déplacement, par bateau peut-être.



- Les paysages pittoresques, nombreux et caractéristiques dans ces régions.



Pour chercher ce qui pourrait intéresser notre thématique se connecter à « japan world war II » et compter entre 5 et 35 euros comme coût habituel.

Le conférencier est salué par les applaudissements nourris des participants et le président le remercie chaleureusement de son exposé très original et richement documenté.

Conférence de Bertrand Sinais – Les cartes de franchise militaire.

Le président accueille notre conférencier Bertrand Sinais et le remercie d'avoir accepté de nous faire cet exposé. Tous les participants le connaissent bien et savent qu'en plus de ses compétences au niveau philatélique, il possède une grande culture en matière d'histoire postale et d'histoire classique. Il va nous entretenir d'une de ses nombreuses spécialités : Les cartes de franchise militaire.

Le président de l'AFPT, Jean François Duranceau, a le plaisir d'offrir à Bertrand Sinais la récente réédition de l'ouvrage de Robert Migoux, ce dont le récipiendaire remercie l'AFPT.

Notre conférencier débute sa causerie par un bref historique des cartes FM :

- ° Il n'y en a pas eu lors de la guerre de 1870 en France. Seuls les Allemands avaient édité des « Feldpost Korrespondenz Karte »
- ° Le conflit de Madagascar vit apparaître les premières cartes FM françaises.
- ° La guerre de 1914-1918 marque l'âge d'or de ces cartes. Durant ce conflit, les philatélistes et

marcophiles mobilisés se mirent à les rechercher et le premier ouvrage édité est une petite plaquette de Maurice Picard, vice-président de l'ACEP, qui date de 1929 et ne contient que les cartes officielles à l'exclusion des cartes privées qui sont nombreuses et intéressantes.

Dans le premier ouvrage de Robert Migoux, l'auteur se montre hésitant envers les cartes FM, comme l'était, dans les années 1970, la FFAP. Il faut cependant se convaincre que, quoi qu'il en soit, ces cartes ont été émises « pour transmettre des messages ». Il en sera question en fin d'exposé.

° L'entre-deux guerres, la seconde guerre mondiale et la guerre d'Algérie ont fait l'objet d'émissions beaucoup moins nombreuses.

Le premier ouvrage sur le sujet, édité sous les signatures de Bertrand Sinais et d'André Weingarten, date de 1982 et comprend trois volumes.

Le plan de l'étude se divise en plusieurs parties :

- ° 1 Le conflit de Madagascar. Cartes officielles exclusivement.
- ° 2 La guerre de 1914-1918 :
 - 2.1 Cartes officielles
 - 2.2 Cartes privées
- ° 3 La guerre de 1939-1945 :
 - 3.1 Cartes officielles.
 - 3.2 Cartes privées
- ° 4 La guerre d'Algérie.

1 – Le conflit de Madagascar. Cartes officielles exclusivement.

Les premières cartes FM ont été éditées pour le corps expéditionnaire de Madagascar en 1895 et comprennent la carte « aller » de Madagascar vers la France et la « carte réponse » dans le sens Madagascar-France.



Des cartes sur carton bulle sont surchargées en bas « Annam et Tonkin » pour la conquête du Tonkin et les troupes de Chine lorsque la France a combattu contre les Chinois lors de la guerre des Boers

2 – La guerre de 1914-1918.

2.1 – Cartes officielles.

Le 3 août 1914 un décret paru au JO instaure la franchise postale pour la durée du conflit et, le 19 août, autorise l'émission de cartes postales de franchise militaire. Le modèle « aller », qui comporte un « C majuscule », et le modèle « réponse » sont imprimés par l'imprimerie nationale et ont de nombreuses variantes, surtout le modèle « réponse ». On y voit les six premiers alliés de la « triple entente » et il faut noter que les cartes doubles n'ont pas été émises.



Le modèle 1 « Carte en franchise » avec un grand « C » et le modèle 2 avec « correspondance des armées de la république ».

On peut trouver beaucoup de variétés comprenant l'absence totale ou partielle des couleurs.



Le modèle 2, correspondance avec un petit « c », était vendu au public 25 centimes pour 10 exemplaires, prix abaissé à 15 centimes en 1915. Le modèle 1 était distribué gratuitement aux soldats. Plus tard apparut le Japon, nouvel allié, et les cartes comportent alors sept drapeaux, le Japon étant au centre. Les japonais, à cette époque, voulaient uniquement s'emparer des possessions allemandes en Chine.



Puis, en mai 1915, les Italiens intègrent la « triple entente » et leur drapeau fait leur apparition sur les cartes de franchise militaire.



Le temps passe, il faut faire des économies et l'utilisation des couleurs cesse avec, en plus, du carton de qualité très ordinaire. Le modèle 1 est destiné aux troupes en opération et le modèle 2 aux troupes en dépôt de corps.



Quelques cartes sont éditées pour les emprunts de guerre.



Puis apparaissent les cartes monochromes en bleu, dessinées par des illustrateurs connus, tel Hansi avec une carte montrant un soldat montant la garde au seuil de l'Alsace.



En juin 1917, les troupes américaines débarquent en France et sont l'objet de l'émission d'une série de 8 cartes FM sur papier de bonne qualité. Elles montrent différentes vues du débarquement des troupes.



A la fin de la guerre, en 1918, est émis « l'emprunt de la libération » pour la promotion duquel sont éditées 10 cartes illustrées des différents corps d'armée, dont « le tank » et « l'aviateur » qui sont les plus rares.



A cette époque il reste un stock important de cartes FM. Le sous-secrétaire d'état à la marine marchande les fait repiquer à son adresse. Elles comportent, au dos, un questionnaire relatif à l'action du soldat pendant la guerre et à ses intentions pour le futur.

CORRESPONDANCE
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE
 ———
CARTE EN FRANCHISE
 ———

Nom et prénom : _____
 Grade : _____
 Régiment : _____
 Compagnie : _____
 Détachement : _____
 Régiment de Corps : _____
 Résidence (Rte) : _____
 (Les indications relatives aux renseignements de la République)

Adresse :
LE SOUS-SECRETARE D'ÉTAT
 M
 des Transports Maritimes et de la Marine Marchande
 (Service du Dénombrement professionnel.)
 223, rue Saint-Hocoré. PARIS.

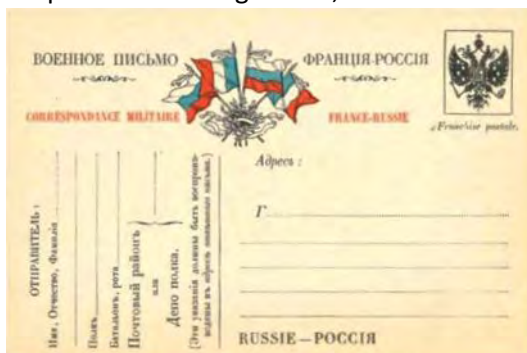
Une autre carte a été émise en 1917, il en existe deux modèles qui représentent la « liberté éclairant le monde ».



Furent également émises des cartes destinées à donner des nouvelles des militaires en traitement dans les hôpitaux. Elles étaient distribuées aux blessés et comportent de nombreuses variétés de couleur de papier.



Des troupes russes étaient stationnées en France et, inversement, des troupes françaises en Russie, et des cartes ont été émises, entre 1914 et 1917, elles sont très rares « ayant voyagé ». Mais, en février 1917 c'est la révolution russe et la tsar Nicolas II abdique ce qui motive l'annulation des armoiries tsaristes par une surcharge noire, ces cartes sont rarissimes ayant voyagé.



Fin octobre 1917 survient la révolution bolchévique et Lenine conclut une paix avec les empires centraux. Une carte est émise où les symboles de la Russie tsariste sont définitivement supprimés. Elle est très rare à l'état neuf et rarissime ayant voyagé car elle a été très peu utilisée.



Le problème des prisonniers de guerre amène l'émission de cartes spéciales pour les prisonniers allemands.

Une série bien connue, la « série antipaludéenne de l'armée d'Orient », est émise et, bien que ne comportant pas la mention de franchise militaire, elle était distribuée comme telle aux soldats par le service de santé de l'armée d'Orient. Cette série comprend dix cartes humoristiques émises dans un premier temps en couleurs puis en monochrome brun.



Pour couronner cette série existe la carte « Rentrée d'Orient » de Benjamin Rabier : la mère, l'enfant et tous les animaux de la ferme saluant le retour du soldat qui revient sain et sauf en ayant échappé au paludisme.



Plus traditionnelles sont les « cartes postales sanitaires », émises à cette période et comportant plusieurs variétés.



2.2 – Cartes privées.

A compter du décret du 19 août 1914 ont été, outre les cartes officielles, diffusées des cartes privées car l'industrie privée, imprimeurs ou firmes diverses, ont souhaité générer, par patriotisme ou pour des raisons commerciales, des cartes FM dont les plus intéressantes, thématiquement parlant, sont celles qui sont illustrées.

De nombreuses cartes sont illustrées de drapeaux, soit français uniquement soit visualisant les drapeaux des alliés au fur et à mesure de leur implication dans le conflit. Les dessins n'avaient pas à être validés par l'autorité militaire.

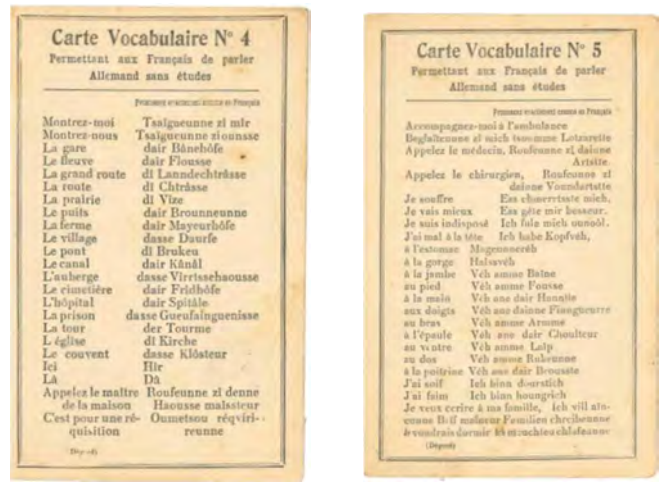


Etant donné l'arrivée tardive, en 1917, des troupes américaines, les cartes comportant ce drapeau sont assez rares.

On voit alors apparaître des symboles tels la pensée ou le trèfle à quatre feuilles.



Pour permettre aux Français de parler allemand, en cas de « mauvaise rencontre », furent émises des « cartes vocabulaire » qui donnaient la traduction phonétique de quelques mots usuels.



On peut trouver une multitude de cartes illustrées de symboles, telle celle avec le coq, qui ne comportent pas la mention FM mais qui leur sont assimilées car « l'esprit y est ». On y trouve également celle avec « le canon de 75 » ou même des photos comme celle qui est illustrée du général Joffre décorant un drapeau.



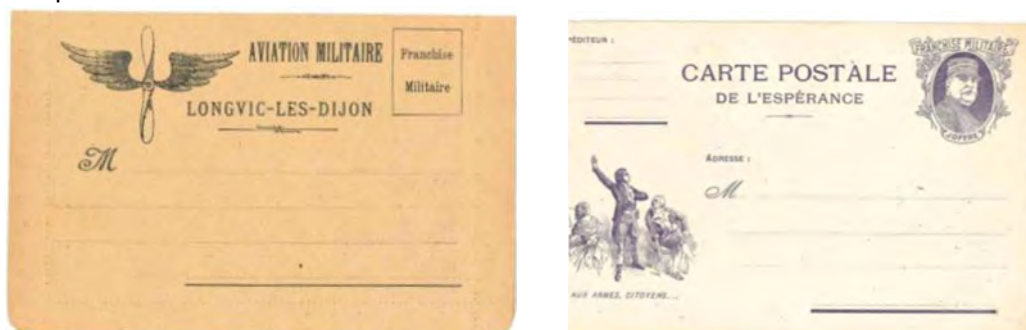
Des cartes symboliques furent également éditées comme celle des « géants aux enfers » qui est une carte « anti empires centraux ».



Les aviateurs furent également honorés, surtout Roland Garros, auteur de bien des exploits, et Gilbert.



Divers sujets furent évoqués et illustrés comme les « Ecoles d'aviation » ou la série prolifique des « Cartes de l'Espérance »



Une émission assez spéciale, celle des cartes FM de « cantines de gare » dont on dénombre une dizaine, cartes que les dames de la Croix Rouge distribuait aux soldats qui pouvaient ainsi avertir leurs familles de leur passage à telle ou telle gare.



Certains hôpitaux ont eu leurs propres cartes FM.



Il faut remarquer une carte FM assez rare qui représente le général Pétain. Il en est d'autres, de la même période, avec des illustrations variées.



Assez originales sont les « cartes du front » des éditions Hatier de Paris. Elles comportent une carte d'une partie de région et sont destinées, pour les soldats aussi bien que pour les civils, à suivre la « progression victorieuse des armées françaises ! ». Mais, en fait, les armées ne cessaient de reculer et la note du 1^{er} mars 1916 du Grand Quartier Général ordonnait formellement leur interdiction, ce qui fait qu'elles sont rarissimes ayant voyagé.



Au début de la guerre fut émise une curieuse carte triple avec aller et réponse et, au centre, une image patriotique « Je te ramène ta petite Lorraine ».



Certaines cartes sont particulièrement rares telle cette « Carte postale militaire express » illustrée d’obus contenant chacun un message de soldat.



Dans le cadre de la propagande anti-allemande on trouve des cartes « péjoratives », comme celle qui représente « Guillaume II empereur des brutes », et des cartes « élogieuses », comme celle dédiée au « Roi des braves gens », le roi Albert 1er de Belgique.



Les thèmes « automobile » et « pneus », assez nombreux, sont très recherchés au niveau thématique.



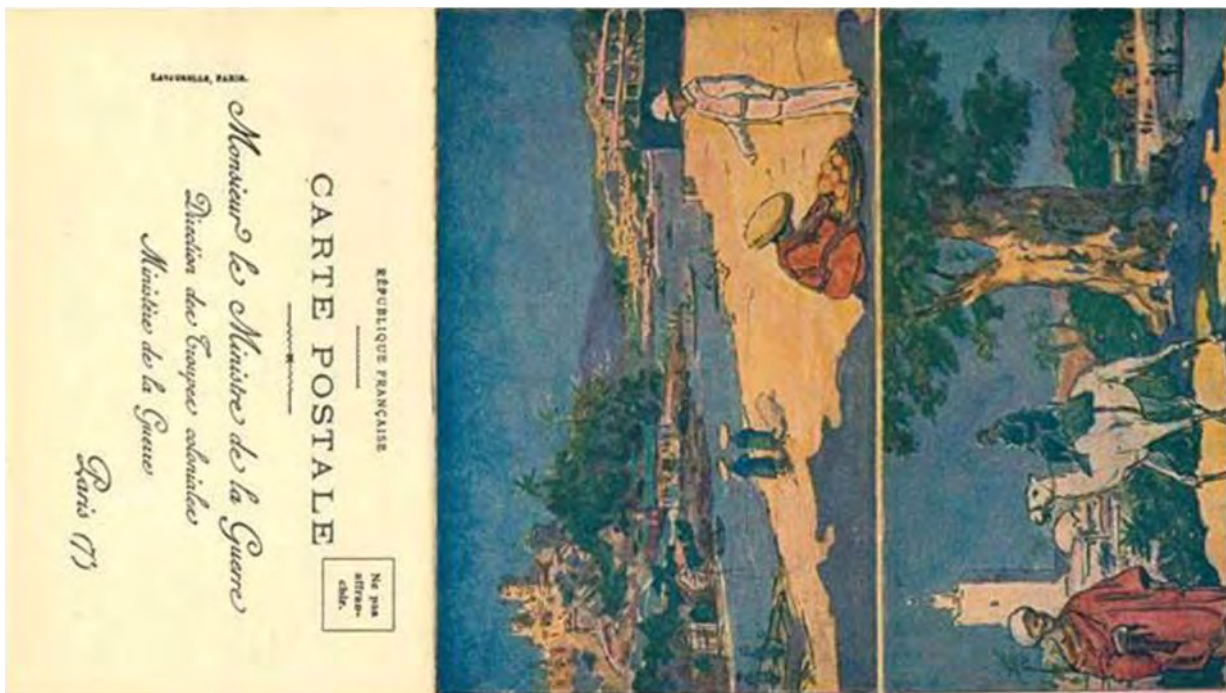
Certains soldats trouvaient les cartes FM un peu tristes et les rehaussaient de sujets et messages variés.



Des cartes FM existaient également chez l'ennemi allemand et, en 1917, les troupes américaines apportèrent leurs propres cartes FM comme celle qui faisait la promotion des tanks américains.



Lorsque la guerre prit fin les troupes furent démobilisées et certains soldats souhaitant s'engager. Furent alors émises des cartes triples qui faisaient la promotion des différentes armes et des différents théâtres d'opérations possibles avec la mention « ne pas affranchir », ce qui leur confère le statut de carte FM.



3 – La guerre de 1939-1945.

Au cours de cette période, un nombre moindre de cartes fut édité par rapport à la période précédente.

3.1 – Cartes officielles.

On trouve des « Carte postale aux armées », peu illustrées avec, souvent, de petits drapeaux.



Le 14 avril 1940 est organisé un gala de bienfaisance à Paris et, à cette occasion, est diffusé un carnet de vignettes « FM » attachant à une vignette « Infanterie 1940 » qui, en fait, n’a pas d’utilité puisque les soldats bénéficient de la franchise militaire.



D’autres cartes sont plus spéciales : La « carte provençale », la carte « Sainte Thérèse de Lisieux » et la carte « Elle vaincra » qui est la seule qui contient un message politique.



Les cartes privées.

Elles sont illustrées de publicités nombreuses et variées, commerciales, patriotiques ou militaires.



Les éditions ABC ont édité douze cartes humoristiques contenus dans une pochette très fragile.



Evidemment, à cette période, ont été également émises des cartes « anti-allemandes » comprenant des illustrations évocatrices.



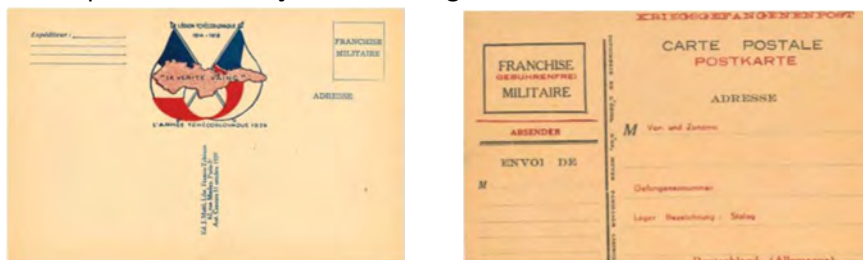
On trouve aussi une série de dix cartes « Pages de gloire » éditée par « Aspirine Usines du Rhône » qui relate les grandes victoires des armées françaises depuis Louis XIV.



Une série célèbre, les dix cartes « Porte Bonheur » des éditions ADIA, longtemps considérées comme n'ayant pas voyagé mais notre confrencier en possède une qui a effectivement été envoyée.



La division tchécoslovaque en France, en 1939, a émis des cartes qui servaient aux soldats qui avaient réussi à quitter leur pays après l'annexion par le Reich. Elles comportent les drapeaux des deux pays. Elles sont rares car l'offensive allemande est survenue très peu de temps après et le stock restant a été utilisé pour les prisonniers français en Allemagne



Une émission très spéciale est celle « de la grande caserne de Saint Denis » ; Ce sont des cartes qui ont été distribuées par les Allemands à tous les civils anglais de la région parisienne qu'ils avaient internés à la caserne de Saint Denis. Les Anglais concernés avaient le droit de peindre sur ces cartes des motifs et messages variés.



A la fin de la guerre, tout comme en 1918, l'autorité militaire prépara des cartes pour certains services. Elles furent imprimées par l'imprimerie militaire Lavauzelle mais n'ont jamais été utilisées.



4 – La guerre d’Algérie. (Pas d’illustrations disponibles.)

Au cours de cette période, on peut citer les 28 cartes FM « Bacconier » d’Alger illustrées de vues de l’Algérie et de scènes de la présence des troupes françaises. Elles ne sont pas rares. Ont été éditées également quelques cartes FM très locales, notamment au Maroc qui était une base arrière de l’armée française.

Les présents remercient Bertrand Sinais par des applaudissements nourris qui prouvent l’intérêt suscité par cette conférence.

Une question est alors posée : Pendant longtemps il a été admis que les cartes FM devaient être présentées « ayant voyagé », seule façon de prouver qu’elles avaient rempli leur fonction postale de « franchise ». Or, ce jour « Le » spécialiste de ces documents a insisté sur le fait que ces cartes ont été émises dans un but « patriotique » commun à celles qui ont voyagé comme à celles qui n’ont pas été utilisées ; Tous les présents sont d’avis que, au vu de ces considérations, la position des thématistes doit évoluer et qu’il faut dorénavant tolérer la présentation des cartes FN neuves, spécialement si elles sont inconnues ou très rares « ayant voyagé ». C’est l’avis que formule ce jour la Commission Thématique Française à ce sujet. Cependant pour les cartes très courantes et largement connues comme « ayant voyagé », la présentation d’un exemplaire neuf fera l’objet d’une remarque négative. Le conférencier fait remarquer qu’il existe trois sortes de collectionneurs de cartes FM : Les collectionneurs de cartes FM en tant que telles, les collectionneurs d’une période par exemple « la guerre de 1939 – 1945 » et les thématistes qui s’intéressent surtout au dessin ou au message porté par la carte. De toute façon les cartes FM relèvent de l’Histoire postale et absolument pas des « cartes postales » ou des « entiers postaux ».

L’heure limite fixée pour la réunion étant atteinte, la réunion se termine à la grande satisfaction de tous, auquel bon retour est souhaité, et rendez-vous est pris pour l’année prochaine.

NDLR : Etant donné le nombre important d’illustrations présentées par notre conférencier, le rédacteur de ce compte-rendu a été obligé de sélectionner celles qui ont permis d’illustrer au mieux le texte. Cependant, les personnes qui étaient conviées à la réunion de la CTF peuvent solliciter du secrétaire l’envoi du dossier complet des illustrations. Soyez aimable d’en faire la demande par mail. Merci.